



INCENDIE

AGENT DE PRÉVENTION ET DE PROTECTION INCENDIE INDUSTRIEL

➤ En quoi consiste ce métier ?

L'agent de prévention et de protection incendie industriel est un agent de sécurité exerçant des missions dédiées à la sauvegarde des personnes et à la protection des biens en milieu industriel.

➤ Des missions variées et toujours dans l'action !

Ses missions, dans le cadre du fonctionnement normal de l'entreprise en matière de prévention, hygiène et sécurité et conformément aux consignes spécifiques au site, sont les suivantes :

Relations avec les entreprises extérieures :

- Il/elle contrôle la validité, l'application et la délivrance du permis de feu ;
- Il/elle veille au respect de l'ensemble des règles prescrites par les permis et autorisations de travail ;
- Il/elle peut procéder aux analyses et contrôles préalables à ces missions ;
- Il participe à l'organisation de l'accueil sécurité des entreprises qui interviennent sur le site ;
- Il veille au respect de l'ensemble des règles de sécurité prescrites par l'entreprise utilisatrice, avec l'approbation de sa propre hiérarchie.

Surveillance des installations :

- Gestion des différentes alarmes incendie et techniques ;
- Suivi des travaux isolés sur site ;
- Réalisation des rondes de prévention et de sécurité incendie ;
- Essais et vérifications du matériel d'intervention et d'extinction.

Intervention :

- Il/elle déclenche, en cas de feu, le processus d'alerte tout en évaluant sa possibilité d'intervention immédiate (extincteur) ;
- Il/elle déclenche une intervention de 1^{re} urgence (RIA notamment) si les moyens humains adaptés à l'intervention sont réunis conformément à la nature des opérations à effectuer ;
- Il/elle s'assure de la mise en sécurité des personnes présentes dans la zone de danger ;
- Il/elle oriente et informe les secours dès leur arrivée sur site ;
- Il/elle rend compte auprès de sa hiérarchie de ses interventions.



© Fiducial Sécurité

Les conditions de recrutement

Il faut justifier d'une aptitude professionnelle initiale obligatoire comme par exemple le CQP APS, être majeur, avoir un casier judiciaire compatible avec l'exercice d'une activité privée de sécurité et être en possession d'une carte professionnelle.



**OBSERVATOIRE
DES MÉTIERS** de la
sécurité privée

➤ Des formations accessibles à tous

Différents niveaux d'études sont possibles pour exercer ce métier. Les CAP (ou équivalent), Mentions complémentaires ou Bacs pros représentent les diplômes de base. Avec un bac + 3 ou un bac + 5, on occupe directement un poste d'encadrement.

L'ensemble des formations initiales de l'ensemble des métiers de la sécurité privée comportent un tronc commun de 41 heures. Il permet d'acquérir des connaissances liées à l'environnement juridique de la sécurité privée (le livre VI du code de la sécurité intérieure, le code pénal, le respect des libertés publiques, la déontologie professionnelle), mais également aux comportements et actions que tous les agents de sécurité privée doivent maîtriser de manière uniforme (les premiers secours, les situations conflictuelles, la transmission des informations).



Nassim,
Agent de prévention et de
protection incendie industriel

« Découvrir le travail en milieu industriel a été très intéressant pour moi. Les risques sont grands et notre responsabilité importante. Aujourd'hui, je suis en capacité de participer à une opération de reconnaissance et de secours à personne dans une atmosphère polluée et toxique. Et demain, si j'en ai la volonté, je pourrai évoluer vers des postes d'équipier et de chef d'équipe. »



11 032
entreprises



près de
175 000
salariés



près de
6 000
créations
d'emplois par an



6 000
CDI par an

➤ La sécurité privée, un secteur qui compte !

La sécurité privée a conscience du rôle qui est le sien au service de la collectivité. Depuis le 12 juillet 1983, il est de notoriété publique dans notre société que la sécurité privée concourt à la sécurité générale. Grandes surfaces, centre commerciaux, entreprises, événements festifs et culturels, aéroports ... les entreprises de sécurité privée interviennent au quotidien pour apporter leurs expertises et contribuer, aux côtés des forces publiques, à la sécurité des citoyens.

Depuis des années, la sécurité privée a engagé sa mutation. Sous le contrôle de l'État, la volonté de se professionnaliser et de se moraliser l'a conduite à des évolutions remarquables.



**OBSERVATOIRE
DES MÉTIERS** de la
sécurité privée